



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sports nautiques

Question écrite n° 34579

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre des sports sur la création d'une Ecole nationale de navigation. En effet, eu égard aux résultats brillants des navigateurs français dans les dernières courses, il serait certainement opportun d'envisager de créer une école, destinée à pérenniser l'expérience et les acquis des navigateurs français. Ces derniers pourraient ainsi contribuer à la transmission de leur savoir à des jeunes. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet, et s'il entend intervenir en ce sens.

Texte de la réponse

Si les exploits réalisés par les navigateurs français au cours de ces dernières années témoignent à l'évidence de leurs exceptionnelles qualités humaines et sportives, ils illustrent également une tradition de la navigation qu'il importe de valoriser et de perpétuer. L'expérience acquise par ces marins grâce à la course au large est, pour l'essentiel, réinvestie dans leurs projets personnels et exerce une influence relativement confidentielle sur les sportifs de haut niveau de voile, dans le cadre de leur préparation olympique notamment. Toutefois, l'alternance de la pratique de la voile olympique et de la course au large peut quelquefois permettre à certains d'entre eux de se maintenir au meilleur niveau sportif, voire de vivre de leur sport. La course au large, discipline dont le caractère de haut niveau a été reconnu en 2003, s'inscrit dans la filière d'accès au sport de haut niveau de la Fédération française de voile, permettant aux meilleurs navigateurs de bénéficier de conditions optimales de préparation. Le pôle France de Port-la-Forêt, dans le Finistère, qui accueille vingt-cinq coureurs de haut niveau, tels Franck Cammas, Michel Desjoyaux et Karine Fauconnier, en est l'un des sites les plus représentatifs. Trois entraîneurs permanents y assurent en effet l'encadrement des séries monotype, multicoque et monocoque. Néanmoins, les marins français peuvent trouver un autre lieu d'accueil privilégié au sein de l'École nationale de voile où se forme et s'entraîne l'élite des pratiquants de la voile et du nautisme. Créée en 1965 à l'initiative de Maurice Herzog, à Saint-Pierre-Quiberon, dans le Morbihan, l'École nationale de voile a été érigée en établissement public en 1970 et demeure placée depuis cette date sous la tutelle du ministère chargé des sports. Ses missions essentielles concernent la formation initiale et continue des professionnels de la voile et du nautisme, ainsi que la préparation des équipes de France olympiques de voile. Elle déploie également une intense activité en faveur de la recherche dans le domaine de la conception d'aides pour la préparation à la haute performance, qu'il s'agisse de l'expérimentation technologique, de la production de matériels de compétition, de la psychologie et de la préparation mentale des sportifs ou de l'analyse ergonomique et cognitive de leur entraînement. Depuis ces dernières années, l'École nationale de voile a renforcé ses liens avec la pratique de la voile hauturière, plus particulièrement avec les trimarans océaniques, dont ceux de la Banque populaire, pour promouvoir des schémas d'entraînement et de coopération issus de la course olympique. Cette coopération s'exerce également avec Port-la-Forêt, afin d'élargir l'offre de stages à destination des marins océaniques, enfin avec les coureurs sur classe Figaro grâce à une importante contribution à la préparation mentale des concurrents. L'École nationale de voile est également propriétaire du Pen Duick 2 et assure la gestion du Pen Duick 5 au nom du Musée national de la marine, assumant ainsi un rôle de conservatoire de la tradition de la voile hauturière illustrée par Éric Tabarly. Il n'appartient pas à l'État, au travers de l'un de ses

établissements publics, d'obtenir davantage de la part de navigateurs engagés dans la poursuite d'une aventure individuelle menée sur le modèle de véritables entreprises dont ils gèrent librement les retombées médiatiques et les éventuels produits. En effet, parallèlement aux grandes références de la voile sportive de haut niveau que sont la Coupe de l'America et les jeux Olympiques d'été, se développent aujourd'hui les grandes courses au large lors desquelles s'illustrent tout particulièrement les navigateurs français. À ce jour, ces deux univers coexistent harmonieusement et peuvent éventuellement s'enrichir mutuellement sans, pour autant, tendre à confondre leurs objectifs ni leurs valeurs.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34579

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1558

Réponse publiée le : 15 juin 2004, page 4511